

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	DROIT ECONOMIE GESTION					M1
Mention :	CONTRÔLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL					
Parcours :	CONTRÔLE DE GESTION DES ORGANISATIONS PUBLIQUES					
Volume horaire étudiant :	282h	94 h	h	h	h	376 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

« sous réserves des votes des conseils centraux de l'UB et de l'accréditation des mentions de Masters par le MESR à la rentrée 2017 »

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Angèle RENAUD Maître de conférences HDR ☎ 03.80.39.37.90 Angele.renaud@u-bourgogne.fr	Anne-Laure Pawka-Monnot Bureau 128 Pôle économie gestion ☎ 03.80.39.54 20 cg-iae@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement	IAE Dijon

Objectifs de la formation et débouchés

■ Objectifs

Le Master mention Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel de l'IAE Dijon forme des cadres aux métiers du contrôle de gestion et de l'audit interne. Il est structuré en deux parcours, l'un dédié au secteur concurrentiel et l'autre au secteur public ou privé assurant des missions de service public. Ce master est membre de l'Association nationale des masters CGAO (AM-CGAO).

Le parcours « Contrôle de Gestion des Organisations Publiques » (CGOP) forme des professionnels du contrôle de gestion et de l'audit interne dans les secteurs public, parapublic et privé assurant des missions de service public. Cette formation fournit aux étudiants des compétences techniques et managériales ainsi que des compétences comportementales spécifiques au métier de contrôleur de gestion et d'auditeur interne. Les enseignements sont dispensés par des enseignants-chercheurs du CREGO (Centre de Recherche en Gestion des Organisations) et des professionnels évoluant dans la sphère publique. Des conférences et un workshop sont organisés pour permettre aux étudiants de se tenir informés de l'actualité en contrôle de gestion, audit interne et management public.

Ce parcours se déroule sur deux années. **La première année du parcours (M1)**, ouverte en formation initiale et continue, vise à maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion et du management public. Elle permet notamment de comprendre les enjeux, méthodes, outils et techniques du contrôle de gestion et de découvrir la diversité du métier de contrôleur de gestion dans les organisations privées et publiques. Elle apporte aussi des compétences transverses (GRH, finance, système d'information...) nécessaires au dialogue de gestion avec les parties prenantes du contrôleur de gestion. La deuxième année du parcours (M2) s'effectue exclusivement en alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, autres dispositifs de formation continue). Elle vise la professionnalisation et la spécialisation des étudiants afin qu'ils soient capables de répondre aux besoins de pilotage des organisations publiques, parapubliques

et privées : grandes entreprises publiques, entreprises privées assurant des missions de services publics, EPIC, SEM, collectivités territoriales, hôpitaux, universités, services de l'Etat, mutuelles, associations...

Les enseignements en M1 sont communs aux deux parcours de la mention Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel. En M2, les enseignements sont différenciés entre les deux parcours de la mention répondant ainsi à leurs spécificités.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études)

A l'issue du M1, les étudiants ont vocation à intégrer le M2 sous réserve de validation des 60 ECTS de la première année du master CGOP. Ils ont également la possibilité de s'orienter vers d'autres masters professionnels ou master recherche ou encore d'effectuer une mobilité internationale dans le cadre d'un accord d'échange Erasmus ou international.

A l'issue de la formation, les diplômés peuvent occuper des postes variés : contrôleur de gestion, conseiller de gestion, contrôleur des satellites, contrôleur budgétaire, auditeur interne, responsable financier, consultant... Ils peuvent prétendre à des emplois au sein des trois fonctions publiques (Etat, territoriale, hospitalière), d'entreprises publiques ou entreprises privées assurant des missions de services publics (électricité, gaz, transport, édition, audiovisuel et diffusion, recherche-développement scientifique, activités financières et d'assurance...), d'organismes parapublics et d'associations (santé, éducation, culture, économie sociale et solidaire...) ou encore de cabinets d'audit et de conseil en management en management accompagnant des organismes publics.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation

A l'issue de la formation, les diplômés auront acquis les savoir, savoir-faire et savoir-être nécessaires à l'exercice du métier de contrôleur de gestion et d'auditeur interne dans les secteurs public, parapublic et privé assurant des missions de service public. Les compétences acquises permettront aux diplômés d'assurer leur employabilité immédiate et évolutive.

Compétences techniques et managériales :

- Assurer l'élaboration et le suivi des budgets
- Calculer et analyser des coûts et des marges
- Réaliser un reporting, analyser des écarts, préconiser des actions correctives
- Piloter la masse salariale et les effectifs, évaluer des coûts cachés
- Concevoir, analyser et suivre les tableaux de bord stratégiques, financiers, sociaux...
- Développer et fiabiliser des outils pilotage de l'activité et de reporting
- Aider les managers à prendre des décisions stratégiques, tactiques et opérationnelles
- Elaborer des scénarios d'investissement et de fonctionnement
- Assurer la gestion financière publique et optimisation des ressources financières
- Participer à un programme d'audit interne et d'évaluation des politiques publiques
- Maîtriser la réglementation de la comptabilité publique (GBCP, normes IPSAS...)
- Construire et déployer des outils de contrôle de gestion RSO (social, environnemental, sociétal...)
- Communiquer en anglais, gérer un projet

Compétences comportementales :

- Assurer l'exactitude des données
- Disposer d'un esprit d'analyse et de synthèse
- Savoir s'adapter à différents types d'interlocuteurs
- Savoir présenter des résultats aux managers
- Etre rigoureux et organisé
- Savoir travailler en équipe

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation

La première année du master permet aux étudiants d'acquérir les fondamentaux en contrôle de gestion et management public.

Modalités d'accès à l'année de formation

■ Sur sélection : dossier et entretien

L'admission au M1 CGOP est subordonnée au succès à l'examen du dossier de candidature et l'entretien de motivation.

Procédure : La sélection se fait sur examen du dossier de candidature, puis entretien pour les candidats retenus.

Examen du dossier :

La formation est accessible aux étudiants titulaires d'une licence de gestion, d'une licence de management public, du DCG ou d'un diplôme équivalent. Des pré-requis en comptabilité, finance et contrôle de gestion ainsi qu'une expérience professionnelle en contrôle de gestion ou audit (mission, stage, alternance, activité salariée...) seront appréciés par la commission pédagogique. La commission appréciera également la qualité du dossier sur l'ensemble du parcours universitaire ainsi que les résultats en comptabilité, finance et contrôle de gestion.

Entretien :

La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat, son savoir-être, son expérience professionnelle en contrôle de gestion ou audit (mission, stage, alternance, activité salariée...) ainsi que son projet professionnel dans les secteurs public, parapublic ou privé assurant des missions de service public. A l'issue des entretiens, le jury arrête la liste définitive des candidats admis dans la formation. L'admission s'effectue dans les limites de la capacité d'accueil, soit 10 étudiants pour le parcours.

■ Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

Après examen de dossier et entretien individuel, les personnes exerçant une activité professionnelle et désireuses de suivre en formation continue le parcours « Contrôle de Gestion des Organisations Publiques » ont la possibilité de préparer la première année du parcours, après validation éventuelle d'acquis et ajustement du programme des cours en rapport avec leur cursus antérieur.

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de l'IAE (03 80 39 54 20)

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.52.86)

■ Procédure administrative

Quelle que soit la voie d'accès, le candidat doit télécharger le dossier de candidature disponible sur **l'application e-candidat du site de l'IAE** et l'envoyer au secrétariat avec les pièces demandées. Les dates d'ouverture et de clôture des candidatures seront également indiquées sur le site internet de l'IAE.

Organisation et descriptif des études

■ Schéma général des parcours possibles

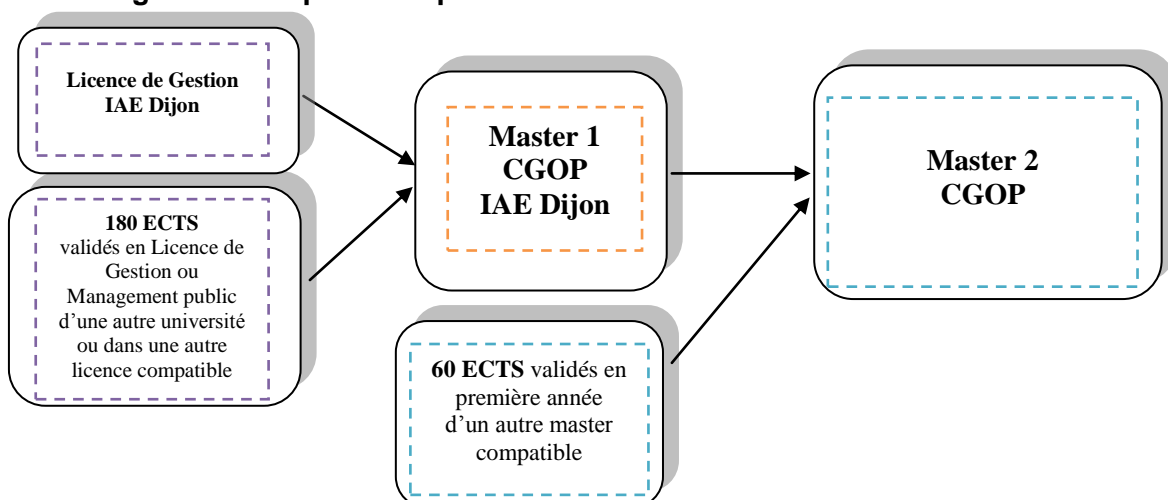


Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis

Légende - En bleu : cours mutualisés avec GRH ; en orange : cours mutualisé avec CCA - En vert : cours spécifiques aux 2 parcours CG et CGOP

SEMESTRE 1

UE 1	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
							Session 1	Session 2			
Politique Générale	Management stratégique	20			20	4	CC-CT	E ou O	3	1	4
	Théorie des organisations	20			20		CT	E ou O	4		4
TOTAL UE 1		40	0	0	40	4	0	0	7	1	8
<small>(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal</small>											
UE 2	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
							Session 1	Session 2			
Contrôle de gestion et système d'information	Gestion budgétaire	15			15	3	CT	E ou O	3		3
	Management des systèmes d'informations I	12	8		20	3	CT	E ou O	0,75	2,25	3
TOTAL UE 2		27	8	0	35	6	0	0	3,75	2,25	6
UE 3	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
							Session 1	Session 2			
Contrôle de gestion des activités de services	Gestion de la qualité et des délais	12			12	2	CT	E ou O	2		2
	Gestion des rémunérations et TBS	12			12	2	CT	E ou O	2		2
TOTAL UE 3		24	0	0	24	4	0	0	4	0	4
UE 4	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
							Session 1	Session 2			
Performance & entreprise management (CIMA management level)	Business English (TOEIC) I	12	12		24	4	CT-CC	E ou O	2	2	4
	International Management Case Studies	12			12	2	CT	E ou O	2		2
TOTAL UE 4		24	12	0	36	6	0	0	4	2	6
UE 5	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
							Session 1	Session 2			
Métiers et applications en contrôle	Les métiers du contrôle de gestion	10	5		15	2	CC	E ou O		2	2
	Projets en contrôle de gestion I	12			12	2	CC	E ou O		2	2
	Ethique et carrière du contrôleur de gestion (7 heures mutualisées GRH)	12			12	2	CC	E ou O		2	2
	Séminaires DFCG	Interventions de la DFCG, une association professionnelle regroupant des directeurs financiers et directeurs de contrôle de gestion d'entreprises privées ou d'institutions publiques.									
TOTAL UE 5		34	5	0	39	6	0	0	0	6	6
TOTAL S1		149	25	0	174	26	0	0	18,75	11,25	30

SEMESTRE 2

UE 6	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾		coeff CT	coeff CC	total coef
							Session 1	Session 2			
Contrôle de gestion et finance	Performance et maîtrise des coûts	15			15	3	CT	E ou O	3		3
	Système d'information du contrôleur de gestion	12	8		20	3	CT	E ou O	3		3
	Finance d'entreprise et pratiques de marché financier	20			20	2	CT	E ou O	2		2
TOTAL UE 6		47	8	0	55	8	0	0	8	0	8
UE 7	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾		coeff CT	coeff CC	total coef
							Session 1	Session 2			
Contrôle de gestion et management public	Contrôle de gestion dans le secteur public	15			15	3	CT	E ou O	3		3
	New public management	12			12	2	CT	E ou O	2		2
TOTAL UE 7		27	0	0	27	5	0	0	5	0	5
UE 8	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾		coeff CT	coeff CC	total coef
							Session 1	Session 2			
Performance & entreprise management (CIMA Management level)	Business English II	12	12		24	3	CT-CC	E ou O	1,5	1,5	3
	International Management Accounting case studies	10			10	2	CT	E ou O	2		2
	Conférences: intervention de professionnels et de professeurs invités		24		24						
TOTAL UE 8		22	36	0	58	5	0	0	3,5	1,5	5
UE 9	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾		coeff CT	coeff CC	total coef
							Session 1	Session 2			
Initiation à la recherche en contrôle et applications	Les thèmes de recherche en contrôle	10			10	2	CC	E ou O		2	2
	Méthodologie de la recherche	15			15	2	CC-CT		1	1	2
	Projets en contrôle de gestion II	12			12	2	CC	E ou O		2	2
TOTAL UE 9		37	0	0	37	6	0	0	1	5	6
UE 10	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾		coeff CT	coeff CC	total coef
							Session 1	Session 2			
Professionnalisation	Stage 4 mois	0	25		25	6	E et O	E et O	6		6
TOTAL UE 10		0	25	0	25	6	0	0	6	0	6
TOTAL S2		133	69	0	202	30	0	0	23,5	6,5	30
TOTAL S1 ET S2		282	94	0	376	56	0	0	42,25	17,75	60

■ Modalités de contrôle des connaissances

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée tous les ans par le Conseil Académique de l'Université de Bourgogne via le Référentiel commun des études. Les examens se déroulent dans le respect du même référentiel commun des études. Toutes les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université à cette adresse http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● Sessions d'examen

Les évaluations sont faites en contrôle continu (CC) ou en contrôle terminal (CT) ou en combinant les deux formes d'évaluation. Les sessions d'examen se tiennent chaque fin de semestre, en tenant compte du calendrier de l'Université de Bourgogne.

● Règles de validation et de capitalisation

Principes généraux

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions

Dispositions relatives au stage de M1 : Le stage est accompli chaque année entre la fin du semestre 2 et le début du semestre 3. Le stage est réalisé au sein d'une organisation publique, privée ou du secteur associatif. Chaque étudiant est suivi par un enseignant de l'équipe pédagogique de la mention du Master. Le responsable de la formation veille à ce que les suivis de stage soient équitablement répartis entre les membres de l'équipe pédagogique. De la même façon, l'entreprise d'accueil doit désigner un responsable du stagiaire dans l'entreprise. Le stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire dont la forme et le fond sont définis par le responsable de la formation. Le rapport fait l'objet d'une soutenance orale devant un jury composé de l'enseignant suiveur ainsi que du responsable dans l'entreprise. Si le responsable de l'entreprise est empêché pour la soutenance, l'entreprise transmet un avis circonstancié sur le travail accompli par le stagiaire. Il est remplacé pour la soutenance par un autre membre de l'équipe pédagogique. A l'issue de la soutenance, le jury attribue au candidat une note prenant en considération le travail du stagiaire dans l'entreprise, la qualité du rapport présenté ainsi que la qualité de la soutenance.